

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	27 (1919)
<b>Heft:</b>	2
 <b>Artikel:</b>	Blessés d'autrefois
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682451">https://doi.org/10.5169/seals-682451</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

égards par l'intelligence et le dévouement avec lesquels elle a, depuis le commencement de la guerre, pris une part prépondérante à la direction du service des prisonniers alliés de l'agence de Genève. M<sup>me</sup> Cramer a été plusieurs fois, au cours

de la guerre, envoyée en mission à l'étranger, à Paris et en Allemagne, avec des membres du Comité. Elle connaît parfaitement la question des prisonniers de guerre et pourra rendre à la Croix-Rouge de précieux services.

## Blessés d'autrefois

Il est en nous une telle faculté d'oubli que l'on peut espérer que bientôt cette guerre ne sera plus, même pour ceux qui y furent engagés quatre longues années, que comme un mauvais rêve. Les villes et les villages s'élèveront sur les décombres et sur les plaines labourées par les obus onduleront de nouveau les moissons pacifiques. Peut-être, dans le soleil de la justice, seront-elles plus belles, ainsi que l'annonce ce chant de guerre des Camelots du Roi, dont tant et tant ont bravement donné leur vie pour la République :

Demain sur nos tombeaux,  
Les blés seront plus beaux !

Une fois encore, la vie aura triomphé de la mort. Et dans vingt ans d'ici les amoureux qui vont par les sentes, sous l'éternelle clarté des étoiles, borneront l'univers à leurs amours, oubliieux de la tuerie qui désola notre époque et saccagea nos cœurs.

Oui, mais les « grands blessés » ? Eux n'oublieront pas, traînant jusqu'à la fin une existence diminuée et sans joie. Et ils sont des milliers par le monde.

Du moins, est-ce une consolation de savoir qu'ils ont été bien soignés. La science n'est point uniquement au service de la barbarie. Si elle a inventé des façons effroyables de tuer et de blesser, elle sait aussi mieux qu'autrefois panser les plaies. Et l'on ne dira jamais assez

le dévouement obscur des médecins et des infirmiers qui dans les lazarets se sont penchés sur les souffrances des victimes de la guerre. Tous les spécialistes le reconnaissent, la chirurgie a fait ces dernières années des progrès étonnantes et elle a réalisé des miracles.

La chirurgie de guerre fut longtemps si rudimentaire que l'esprit moderne en est effaré. Et l'on pouvait lire dernièrement sur ce sujet dans la *Revue hebdomadaire* un très curieux article de M. Edmond Perrier, tiré du livre du Dr Cabanès : *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire*.

Peut-être était-on jadis moins sensible à la souffrance ? Le fait est qu'on trouverait difficilement aujourd'hui un soldat qui, blessé comme le duc Arthur, neveu de Richard Cœur-de-Lion, placerait lui-même une hache sur sa jambe et commanderait à un camarade de frapper dessus avec un marteau jusqu'à ce que tombe la partie malade, ou qui se préterait au mode d'amputation préconisé par Botal, médecin de Charles IX et d'Henri III, qui proposait de « laisser tomber une lourde hache rendue plus pesante-encore par des poids sur le membre à amputer, appuyé lui-même sur une autre hache très tranchante.

Quant aux syncopes résultant de la perte de sang, Henri de Mondeville, célèbre chirurgien du XIV<sup>me</sup> siècle, élève

de l'Ecole de Bologne, recommandait le traitement suivant:

« Si le chirurgien voit quelqu'un tomber en syncope, il lui jettera violemment de l'eau à la face; s'il n'a pas d'eau à sa disposition, il tirera fortement les cheveux des tempes du malade, et lui parlera haut, comme s'il le querellait; il l'appellera plusieurs fois de son nom dans l'oreille, et le frappera de-ci, de-là, lui donnera un soufflet, lui frictionnera les extrémités, provoquera l'éternuement ou les vomissements avec une plume ou avec le doigt, secs ou trempés d'huile et d'oxymel; il lui mettra des aromates dans les narines.»

Il y avait là de quoi réveiller un mort, en effet.

Lorsque se fut répandu l'usage des armes à feu, lançant des balles de plomb, il fallut songer à guérir ces plaies d'un genre nouveau. Un chirurgien de Strasbourg, Brunschwig, s'essaie à débarrasser les plaies de la poudre qui s'y est introduite avec le projectile en faisant aller et venir dans le trajet une mèche enduite de graisse, afin de provoquer une suppuration abondante. Pour lutter contre les substances toxiques que la balle apporte avec elle, il enfonce ensuite dans la plaie un morceau de lard; il avait en outre inventé toute une série d'instruments pour extraire les balles.

Le fameux Ambroise Paré fit faire de nouveaux progrès à la chirurgie de guerre. Cependant elle demeura longtemps cruelle. Ainsi, en 1756, on croyait encore qu'il y avait plus de danger à faire voyager un blessé avec un membre qu'il doit perdre qu'à le transporter, une fois l'amputation faite. On opérait donc sur le champ de bataille avec un tel entrain que Louis XIV lui-même en fut ému. Le chirurgien Bagieu finit par protester contre cette « *furia secandi* », insistant sur l'utilité d'organiser les transports des blessés à l'aide de voi-

tures contenant des cadres suspendus, de manière à leur éviter autant que possible les secousses et à permettre au chirurgien de déterminer les cas où le membre endommagé peut être conservé. Il est d'avis qu'il y a « peu de playes qui mutilent un membre aussi considérablement que la playe que l'opération laisse après elle ». A Fontenoy, il n'avait pas pratiqué moins de 300 amputations; à peine 40 amputés furent sauvés. Il semble que ce désastre ait fait réfléchir; la chirurgie conservatrice à partir de ce moment gagne de plus en plus des partisans.

L'antisepsie laissait encore davantage à désirer. A la fin du XVI<sup>me</sup> siècle, le médecin Le Paulmier mettait sur les blessures « un cataplasme composé de vers de terre lavés dans du vin blanc puis dans de l'eau-de-vie, mêlés de limaçons rouges ». Le grand Paré lui-même n'usait pas de pansements moins répugnantes. Il avait acheté à prix d'or d'un chirurgien de Turin le secret d'un baume pour guérir les blessures et qu'on obtenait en faisant bouillir de petits chiens nouveau-nés dans de l'huile de lys, avec des vers de terre et de la térébenthine, et il ne se fit pas faute d'en user. A Rouen, où il avait pratiqué de nombreuses opérations, toutes les plaies, même légères, se couvraient de vers. Comme on lui en demandait la raison, il répondit en incriminant la malignité de l'air! On voit que, déjà, les médecins avaient réponse à tout et ne se laissaient pas prendre de court.

Cependant, du temps de Paré, le médecin Doublet vante les mérites du « linge blanc et de la belle eau claire ». C'est la propreté qui entre en scène et le médecin Belloste ne tardera pas à déclarer, en 1696, que l'insalubrité des hôpitaux est due aux fermentations morbifiques qui s'attachent aux murailles.

L'on est surpris également d'apprendre que le service d'ambulances est de créa-

tion récente. En France, c'est en 1792 que le chirurgien Larrey obtint qu'une ambulance suivît tous les mouvements de l'armée du Rhin, à l'instar de l'artillerie volante. Il eut un émule dans Percy qui, l'an VII, avait obtenu la création d'une maigre compagnie d'infirmiers et qui, pour permettre aux chirurgiens d'arriver plus vite sur le champ de bataille, imagina d'en faire transporter dix à la fois par de longues voitures dont la pièce principale était une poutre sur laquelle ils se tenaient à califourchon.

Puis ce sont les grandes victoires de l'Empire. Mais quel cruel envers nous révèlent les chirurgiens lorsqu'ils nous content les lendemains des combats ? Les bles-

sés entassés dans les salles basses des couvents ou dans les granges, sans paille, sans couverture ; la promiscuité la plus répugnante régnant entre eux, les cris, les lamentations, la mort semant l'épouvante parmi les moins grièvement atteints.

Les progrès de l'hygiène ont changé tout cela et dans la dernière guerre les hôpitaux de campagne, asiles de douleur, furent aussi des asiles de paix. Les blessés, même ceux qui appartenaient à l'ennemi, y ont généralement été traités avec humanité et les ressources quasi illimitées de la chirurgie moderne ont procuré à beaucoup une guérison qui, dans d'autres temps, eût été impossible.

## Que faire de nos filles ?

On peut s'étonner que chez nous, contrairement à ce qui se passe dans les pays du Nord, il y ait si peu de jeunes filles qui étudient la pharmacie. Depuis la guerre, il est vrai, on a fait quelques progrès dans ce domaine. Quelques jeunes filles ayant le goût de l'étude, embrassent cette profession, mais leur nombre est restreint et jusqu'à présent, elles ne se lancent dans cette voie qu'avec une certaine crainte.

Quand on songe à l'encombrement de la carrière d'institutrice et à la quantité de jeunes filles se préparant à un travail de bureau, il est nécessaire d'insister sur le fait qu'il se trouve en Suisse un champ très avantageux d'activité pour des centaines de jeunes filles possédant une instruction suffisante : c'est la pharmacie.

On devrait dire aux élèves de nos écoles supérieures, aspirantes à l'examen du baccalauréat, que la pharmacie est une vocation intéressante convenant à la femme qui désire être indépendante.

Au lieu d'aller à l'étranger, nos jeunes filles pourraient utiliser leurs connaissances dans leur patrie, où elles occuperaient une position plus élevée qu'elles ne l'obtiendraient ailleurs.

La vocation de pharmacien est une belle vocation, jamais ennuyeuse, toujours variée ; mais c'est en même temps une vocation pleine de responsabilités et de devoirs. Elle exige beaucoup de ceux qui s'y consacrent.

Par suite de la guerre, le manque de personnel dans les pharmacies suisses a ouvert des perspectives favorables à la femme. Pour faciliter cette étude aux jeunes filles, l'Union des pharmaciens suisses a pris la décision d'accorder des bourses dans certaines circonstances. En outre, les nouveaux règlements relatifs aux études de la pharmacie sont spécialement favorables à la jeune fille, en ce sens qu'elle peut ne faire qu'une partie de l'examen final si elle désire rester aide-pharmacienne